

# Pointe d'Almet

Nord-est Grand Bornand - Chinaillon

Dimanche 11 septembre 2011

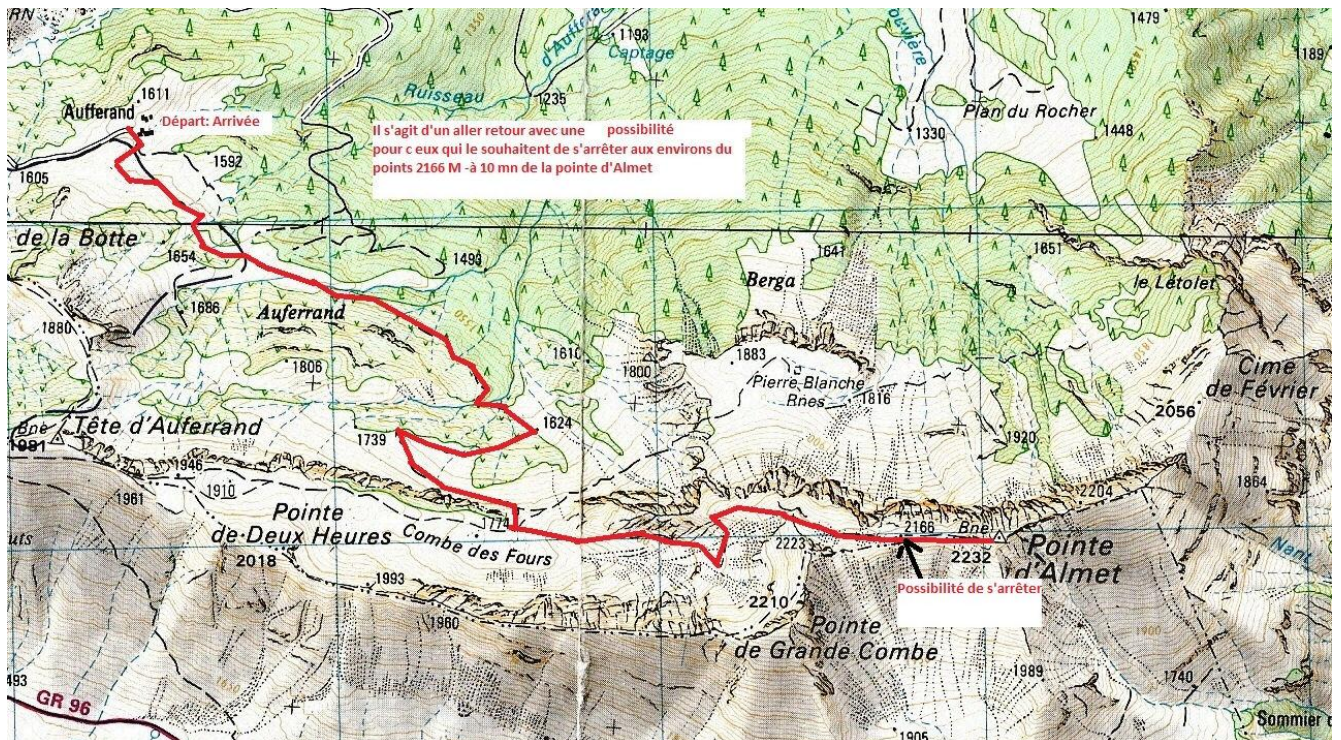
Niveau : P2 T3 - Dénivelé : 750 m - 5 h de marche.

**Animateur** : Patrice Arrial

15 participants - départ la ferme d'Aufferrand - 1600 m

Distance depuis Annecy : 45 km

## Itinéraire



## Compte rendu : Patrice Arrial

9h15 - Nous prenons la direction Sud Est, une petite sente suivie d'un large sentier nous ouvre la voie.

Nous prenons sur notre droite, sud est 112 degré, une montée qui nous conduira vers l'entrée de la Combe des Fours.

A 1 700 m, nous sommes, en vue de la tête d'Aufferrand sur la droite et à gauche en direction de la Pointe de La Pointe d'Almet.

Nous prenons la direction SE. Le début de la sente nous annonce que la montée sera soutenue, ce que nous vérifierons durant le trajet qui nous mène au début de la crête. En attendant, le passage est en léger dévers et, sûrement difficilement praticable les lendemains de pluie.

En regardant direction NO, nous avons Le Jalouvre, Le Col du Rasoir, La Pointe Blanche, Le col et l'arête de Balafrasse, La pointe du Midi et la Pointe de Dzérat.

Ce paysage sera omniprésent durant toute cette randonnée.

A l'altitude 1779 m nous entamons la montée d'une crête large et sans danger.

Après une montée régulière nous atteignons la pointe d'Almet 2232 m. Nous sommes montés en 2h30, l'allure a été soutenue. Sur un rythme plus tranquille, la montée se fait en 3 heures.

La crête finale ne présente pas de dangers particuliers, mais, toutefois, demande l'attention. Possibilité de s'arrêter avant le sommet.

Au sommet nous surplombons le Reposoir d'un côté et le col des Annes de l'autre. Nous avons la vue sur toute la chaîne des Aravis, le Massif du Mont Blanc.

Cette randonnée peut-être faite au moment de la floraison qui est abondante sur la partie qui nous mène à la combe des Fours. A éviter les lendemains de fortes pluies.

La ferme d'Auferrand donne la possibilité de prendre le pot de fin de randonnée.

**Photos de Josette Ducorps et Patrice Arrial**

**Photos de la reconnaissance**